

Sujet : [INTERNET] enquête publique « SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES »

De : Christophe Verbrugghe <chrisdebruges@outlook.fr>

Date : 26/12/2021 17:34

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Bonsoir,

Messieurs les enquêteurs, veuillez prendre en compte mon avis défavorable à ce projet éolien.

Pour diverses raisons.

Les observations :

- Cette enquête a lieu à une période de l'année, l'hiver, peu propice à laisser des observations, et pendant les fêtes et à un moment où la pandémie de covid est très présente.
- La mise en place de classification des observations est lourde et ne permet pas une vision rapide et globale des autres observations pour le public perplexe.
- Le projet en est à plus de 6 ans d'étude et ne correspond plus à l'actualité du jour.
- Depuis, beaucoup d'informations, de recours, de décisions, de faits se sont accumulés. Des pales d'un parc éolien proche et mises en place par le même prometteur tombent. La fiabilité et la dangerosité sont à prendre en compte.
Dans le Tarn, un promoteur a dû indemniser un couple se plaignant du bruit, au-delà du périmètre des 500 mètres.
Le tribunal administratif de Nantes a rendu un jugement, affirmant que les éoliennes sont bien un motif de déclassement foncier, qu'elles avaient bien un impact négatif sur la valeur des biens immobiliers...
- Le projet ne fait état que des parcs éoliens déjà installés à proximité, mais ne prend pas en considération, de projets très proches, comme ceux de Mouhet, de St Agnant de Versillat, de Bazelat, de La Souterraine...
Il semble impérieux de revoir cette implantation au vu des projets en cours.
De chez moi, je vois celles du Bois Chardon, de La Chapelle Baloue et de St Sébastien.
Si je fais 100 mètres, celles de La Souterraine et encore 200 mètres, celles de Lussac.
Sans oublier le projet de LIF, prévu sur les communes de St Sulpice les Feuilles de Vareilles, projet pour lequel les deux communes ont délibéré contre ainsi que les la majorité des communes dans le périmètre des 6 kilomètres.
Et donc, dans un rayon de 10 kilomètres, il y en a déjà beaucoup trop !
- Nous savons tous aujourd'hui le peu d'efficacité des éoliennes, à peine 25% du temps. Et que pour compenser les périodes de manque de vent, les postes source fonctionnent à l'énergie fossile...ce pourquoi le promoteur dit combattre...
- Actuellement, les postes source autour du projet sont saturés et les aménagements récents ou proches ne seront pas suffisants pour accepter l'électricité fournie.
D'après le dernier rapport du S3REnR, un nouveau poste source construit ne serait pas opérationnel avant 2 à 3 ans. Il y a lieu de ne rien précipiter. Ce projet aura alors 10 ans, ne prendra pas en compte les nombreuses déboires, jurisprudences et décisions judiciaires et administratives...
- Le projet se veut « écolo », mais quand on sait dans quelles conditions environnementales et humaines les Terres Rares et le Cuivre sont extraits dans des Pays du Sud ou dans d'autres peu scrupuleux de certaines conditions générales, le porteur de projet fait preuve de « green washing » bien évident.

C'est pourquoi, pour toutes ces raisons, ce projet ne doit pas avoir lieu.

Christophe Verbrugghe
Elu de Vareilles

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows